

Le mot du Président



“ Le diabète sucré constitue un enjeu majeur de Santé Publique en raison de sa fréquence, de la gravité de ses complications, et de l'importance des coûts qu'il induit.

Il touche aujourd'hui 4,39% de la population française, avec des conséquences sociales et économiques en rapport. Pour lutter contre le diabète, des actions de soins et de recherche sont entreprises pour dépister, informer, soigner tôt, et éviter ou atténuer les complications qui en résultent. **La recherche est de nature autant expérimentale que clinique et menée avec et pour les malades.** Cependant, les moyens existants ne sont pas à la hauteur des besoins.

Aussi, à côté d'organismes publics comme l'INSERM ou le CNRS, les associations de malades comme la Fédération Française des Diabétiques (AFD) et de médecins et scientifiques, comme la Société Francophone du Diabète (SFD), veulent aider la recherche sur le diabète. La SFD a mis en place une Fondation, **la Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD) dont le but unique est de : « Promouvoir et soutenir la recherche sur le diabète et les maladies métaboliques, notamment par le biais de collaborations publiques ou privées ».**

Les soutiens financiers de cette Fondation proviennent aujourd'hui de la SFD, l'AFD, et de plusieurs industriels des médicaments du diabète. Leur contribution permet d'assurer un soutien annuel de 600 000 € à la recherche sur le diabète.

La Fondation a besoin de davantage de mécènes et souhaite privilégier les groupes qui sont conscients de l'image que véhicule cette maladie dans notre société.

Les projets de recherche soumis à la Fondation sont sélectionnés par son Conseil Scientifique, co-présidé par le Professeur Jean Girard, figure internationale de la recherche expérimentale, et Pierre Corvol, Professeur Honoraire au Collège de France et ancien administrateur général de cette institution. Le Conseil Scientifique rend compte de son activité au Conseil d'Administration de la Fondation, où sont représentés l'INSERM et l'Académie de Médecine.

Les travaux de recherche ainsi financés doivent être publiés dans les meilleurs journaux internationaux médicaux et scientifiques, et le soutien de la Fondation doit y être clairement mentionné.

”

Michel Marre

